BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 03 AVRIL 2025

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de la BANK OF AFRICA– NIGER (BOA-NIGER) de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société qui se tiendra **le 03 Avril 2025 à 10 heures au Centre de Formation de BOA-NIGER (BOA-Siège)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

 - Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
 - Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

2. Approbation des conventions réglementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Réglementation Bancaire.

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4. Renouvellement du mandat des Administrateurs

5. Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2025.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au Siège Social de la Banque (Rue du Gawèye) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du G.I.E. à compter du **20 mars 2025.**

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

02 BOA - NIGER
IMMEUBLE BOA
RUE DU GAWEYE
BP: 10973 NIAMEY